



Vendredi 24 juin 2022

Breizh Biodiv

Communiqué de presse  
Vendredi 24 juin 2022, à Dinard

## Une journée de mobilisation pour préserver la biodiversité en Bretagne Jeune fondation cherche donateurs, privés, publics ou particuliers

Créée fin 2020 par la Région avec l'ambition de mobiliser les acteurs bretons sur les transitions écologiques, *Breizh Biodiv* a pris son envol : la fondation a déjà soutenu 10 initiatives en faveur de la plantation d'arbres puis lancé, jusqu'au 15 septembre, un 2<sup>e</sup> appel à projets sur l'eau et les milieux aquatiques. La journée du 24 juin a pour objectif de faire mieux connaître *Breizh Biodiv* à des mécènes potentiels, qu'ils viennent du public ou du privé, dans la perspective d'agir et d'accompagner davantage de projets. Dès cet été, la fondation fera aussi appel aux dons des particuliers, via la plateforme bretonne de financement participatif Kengo.

Plus de 140 représentants d'entreprises, associations et collectivités bretonnes ont répondu favorablement à l'invitation de la Région. Cette journée de mobilisation leur a permis de découvrir de plus près le fonctionnement de la fondation, placée sous l'égide de la FNH (Fondation pour la Nature et l'Homme), ses partenaires fondateurs (ARKEA, ENGIE, EDF, la Poste) et les projets déjà soutenus.

### Agir, oui, mais comment ?

L'idée de cette rencontre était de leur proposer des pistes d'action pour intégrer la protection de la biodiversité dans la chaîne de valeurs de leur structure, comme certaines l'ont déjà fait pour lutter contre le réchauffement climatique ou s'y adapter.

Via leurs témoignages, experts et entreprises déjà engagées dans ce domaine l'ont démontré : la préservation de la biodiversité est bien l'affaire de tous et il est tout à fait possible de concilier développement économique et protection de l'environnement.

« Au-delà de l'investissement individuel, explique Carole Le Bêhec, Présidente de *Breizh Biodiv* et de la commission Climat, transitions et biodiversité de la Région, l'approche collective proposée par la fondation est un puissant levier d'action qui permet d'accompagner en Bretagne des projets d'intérêt général menés localement en faveur des transitions écologiques. »

Reconnue pour son expertise en la matière et pour son engagement de 30 ans aux côtés des acteurs de terrain, la FNH « héberge » en quelque sorte *Breizh Biodiv* en l'aidant, pendant 5 ans, à gérer les fonds collectés par la fondation.

### S'appuyer sur les financeurs fondateurs

Partenaires dès la fin 2020, ENGIE, EDF et Crédit mutuel ARKEA se sont engagés sur plusieurs années avec des participations variant de 20 000 à 50 000 € par an. Ils ont été rejoints en 2021 par le Groupe La Poste, très impliqué en matière de RSE et de label bas carbone. Crédit mutuel ARKEA a renouvelé son engagement ce jour et de nouveaux mécènes vont rallier cet été *Breizh Biodiv* : un industriel et une importante collectivité territoriale.

Dans le même temps, la fondation s'ouvre au grand public, avec le soutien de Kengo, plateforme de financement participatif 100% bretonne, qui détient la qualité de société à mission.

Ce dispositif introduit par la loi PACTE de 2019 permet à la filiale de Crédit mutuel ARKEA d'exprimer la contribution sociétale qu'elle apporte, au-delà de son activité économique. Sur [kengo.bzh/breizhbiodiv](https://kengo.bzh/breizhbiodiv), les particuliers mais aussi les TPE et PME peuvent contribuer à la fondation en faisant directement un don par internet.

En Bretagne,  
21,2 % des espèces  
menacées d'extinction



#### SERVICE PRESSE

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Julien Lagache (07 87 21 88 97)

[www.bretagne.bzh/espace-presse](https://www.bretagne.bzh/espace-presse) @bretagne\_presse

## Retour sur le 1<sup>er</sup> appel à projets Breizh Biodiv sur « biodiversité et forêt »

### La fondation soutient 10 actions de plantation et restauration de la biodiversité

Parmi les 37 candidats -collectivités, associations ou structures publiques- ayant répondu à ce 1<sup>er</sup> appel à projets en 2021, dix ont retenu l'attention de la fondation. Les lauréats se sont répartis une enveloppe de 250 000 € (30 000 € maximum par opération) pour mener à bien leurs projets sur une ou plusieurs années.

#### > Commune de Saint-Samson-sur-Rance (22)

##### Création d'une forêt-jardin gourmande

Sur 1 000 m<sup>2</sup>, cette forêt urbaine (4 strates d'essences locales ou adaptées au climat), sera plantée à l'emplacement d'un **espace vert inutilisé en centre-bourg**. À la fois nourricière et pédagogique (cueillette, taille, greffe), elle sera plantée avec l'aide de l'association Cœur Émeraude, d'un éco-paysagiste et des habitants, via des **chantiers participatifs**.

▪ Aide Breizh Biodiv de 24 000 €

#### > Ville de Saint-Malo

##### Boisement et forêt urbaine sur 3 sites distincts

Le projet consiste en la **création d'îlots de fraîcheur** sur 4 ha plantés de nombreuses essences, **au sud des Ormeaux, rue du Val St Joseph et sur le site de la Montagne St Joseph**, dans des zones en friche. Les essences retenues sont multiples : chêne, charme, orme, néflier, noisetier, merisier, bouleau, aulne, robinier, pommier sauvage, prunelier, séquoia et douglas. Cette variété des espèces permettra d'accroître la biodiversité, de restaurer la proximité entre l'arbre et la population, et enfin, de **renforcer la trame verte** de la ville.

▪ Aide Breizh Biodiv de 30 000 €

#### > Commune du Minihic-sur-Rance (35)

##### Coulée verte jusqu'à la Rance

Le projet « **1 500 habitants/1 500 arbres** » prévoit l'aménagement d'une mosaïque de **11 placettes** formant un **corridor végétal** (700 m de long sur 200 m de large) jusqu'au fleuve côtier. Les essences bocagères, forestières et fruitières seront très largement locales. L'enjeu est aussi de **réintroduire l'arbre dans une zone dense** (mairie, école, cantine...).

▪ Aide Breizh Biodiv de 30 000 €

#### > Commune de Chavagne (35)

##### Aménagement du Bois de la Sillandais

Après diagnostic du milieu et de sa faune, en particulier des **amphibiens**, la volonté de cette commune proche de Rennes est d'**ouvrir le bois au grand public** (sentiers pédagogiques et aire terrestre éducative) tout en créant et préservant les habitats des espèces animales. Car le développement du site et sa fréquentation ne doit pas nuire à la biodiversité !

▪ Aide Breizh Biodiv de 30 000 €

#### > Office national des forêts en Ile-et-Vilaine

##### Protection durable des prairies forestières

Il s'agit d'améliorer durablement la **richesse, notamment florale**, des prairies forestières. L'effort porte sur la **protection des insectes volants** mais aussi des oiseaux, reptiles, chauves-souris, petits mammifères, et des habitats forestiers.

Aide Breizh Biodiv de 13 000 €

#### > Association Là-Haut, à Rennes / Prévalaye

##### Création d'une aire terrestre éducative forestière

En partenariat avec **l'école du Moulin-du-Comte**, l'association souhaite créer une ATE forestière dans une **zone boisée, en périphérie de Rennes**. Depuis cette aire d'accueil, les enfants iront à la découverte de leur environnement : **reconnaissance des essences, courses d'orientation, grimpe d'arbres...**

▪ Aide Breizh Biodiv de 30 000 €

#### > Ville de Gouesnou (29)

##### Vergers et jardins partagés sur deux sites

La plantation de **75 arbres**, dont de nombreux **fruitiers**, va offrir un lieu de vie aux oiseaux et insectes. Les habitants sont sensibilisés au projet : **50 élèves des 3 écoles**, une vingtaine de bénévoles, une centaine de personnes aux journées découverte. Dans un environnement urbain minéral, proche de Brest, ces espaces boisés vont valoriser le paysage.

▪ Aide Breizh Biodiv de 13 500 €

#### > Commune de l'Île d'Arz (56)

##### « Au pied de mon arbre »

Entre les pointes Brouhel et Liouse, les boisements existants dépérissaient. Il a donc été décidé d'y replanter **1 000 arbres et arbustes**, de créer des **îlots de biodiversité** sur 8 000 m<sup>2</sup>, de revégétaliser le long des sentiers côtiers et de conforter le maillage bocager en périphérie. Outil pédagogique, ce projet participatif associe les habitants, pour les phases de plantation, puis les visiteurs, pour les sensibiliser.

▪ Aide Breizh Biodiv de 30 000 €

#### > Commune de Hennebont (56)

##### Projet de végétalisation de cour d'école

Cet espace scolaire sera transformé et déminéralisé pour être végétalisé et ainsi diminuer l'empreinte carbone. Ce projet comporte une **dimension pédagogique** et sociale : en créant un **îlot de fraîcheur**, cette démarche, facilement transposable dans d'autres écoles, permet de **transmettre de nouvelles valeurs aux jeunes générations**.

▪ Aide Breizh Biodiv de 30 000 €

#### > Association Clim'actions dans le Morbihan

##### Nouvelles forêts pour le climat et la biodiversité

La création de 4 micro-forêts sur des parcelles de 1 à 3 ha, à **Languidic, Sulniac, Saint-Congard et Theix**, vise à séquestrer le carbone et à y préserver la biodiversité. L'association a déjà accompagné 4 communes du Morbihan dans la plantation de nouvelles forêts.

▪ Aide Breizh Biodiv de 15 600 €

# Après la forêt, un 2<sup>e</sup> appel à projets « eau et biodiversité »

## Préserver et valoriser les milieux aquatiques et les zones humides

En 2022, *Breizh Biodiv* a souhaité encourager des initiatives favorisant la préservation et la valorisation des milieux aquatiques et zones humides. L'appel à projets, lancé le 22 mars à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, s'adresse aux territoires dont la ressource est déjà en « bon état » au regard de la directive-cadre européenne sur l'eau. Les communes, intercommunalités, syndicats gérant les bassins versants, ainsi que les structures d'animation des SAGE et les associations sont invités à candidater jusqu'au 15 septembre pour aller au-delà de la réglementation européenne en vigueur.

Restaurer la continuité d'un cours d'eau, la morphologie de son lit et de ses berges, **préserv**er les zones humides et marais, de même que leurs habitats aquatiques : voilà les chantiers qui pourront être accompagnés dans le cadre du **volet opérationnel** des projets sélectionnés.

Toute initiative devra aussi intégrer un **volet animation** en associant et sensibilisant **les publics** aux actions engagées : sentier d'interprétation, exposition, espace d'accueil...

Comme pour le 1<sup>er</sup> appel à projets sur la forêt, un **comité d'orientation**, constitué **de scientifiques, d'associations (FBNE, LPO...), de l'Agence Bretonne de la Biodiversité et des financeurs** de la fondation, sélectionnera les actions retenues. Elles recevront une **aide maximale de 50 000 €**, limitée à 80% des dépenses éligibles.

### Témoins du jour : autant d'exemples à suivre

La Région avait invité à témoigner des acteurs économiques et associatifs ayant déjà intégré dans leurs activités la préservation de la biodiversité :

> **La Fontaine du Hallate**, près du Golfe du Morbihan, a été le 1<sup>er</sup> camping au monde certifié **Green Globe** en 2012. Cet écolodge, économe en eau et à énergie positive, abrite plus de 250 plantes locales et de nombreux animaux.

> **Kerbi** à Vannes, fabrique des **crèmes solaires** à base d'algues, sans nanoparticules, vegans et résistantes à l'eau. Mobilisée pour la préservation des fonds marins, la société a créé **1% pour l'océan** qui permet, en reversant au moins 1% de son chiffre d'affaires, de financer des associations œuvrant en ce sens.

> **Le Groupe Dervenn** à Betton, spécialiste en génie écologique (Bois Breizh, éco-pâturage, conseil et aménagement de zones humides et sensibles) se positionne comme une entreprise à mission, disposant de compétences et outils au service de la biodiversité.

> **Le pôle entrepreneurial Le Repaire** de Brocéliande Communauté est détenteur d'**Effinature**, seule certification qui intègre, dans l'immobilier, 80 critères de biodiversité afin de réintroduire la nature en milieu urbain.

> **La Poste Immobilier** (10 000 immeubles) développe une stratégie durable pour réduire sa consommation d'énergie et ses émissions de GES, à laquelle est intégré un **pilier biodiversité** : audits de bâtiments en zone d'intérêt écologique (ZIE) et partenariat avec la **LPO** pour créer, notamment des **refuges dans des sites postaux**.

> **Cœur Émeraude** est l'association de préfiguration du futur **Parc naturel régional Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude**. Elle anime aussi des actions en faveur de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques tout en veillant à la gestion et à la valorisation des sédiments de l'estuaire.

### Le mot du Président Loïg Chesnais-Girard

#### *Je crois en l'effet levier de Breizh Biodiv*

« Les rapports sur l'effondrement de la biodiversité sont unanimes et sans appel : il nous faut impérativement retisser les liens avec la nature et respecter nos écosystèmes ! Sans cela, il n'y aura plus de développement possible !



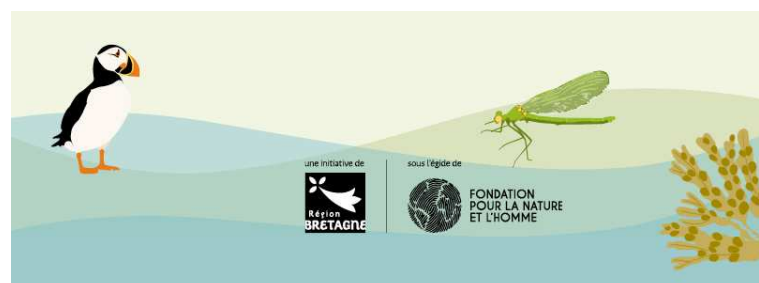
À la Région Bretagne, nous prenons en compte ces défis dans tous nos domaines de compétences. C'est une absolue nécessité !

Aujourd'hui, grâce à *Breizh Biodiv*, il y a un véritable effet de levier pour multiplier des projets financés dans les territoires qui permettent une vraie sensibilisation et une appropriation par tous les citoyens.

De nombreux partenaires nous ont déjà fait confiance : des entreprises, des associations, des scientifiques.

J'espère que, demain, nous serons encore plus nombreux. Je remercie Carole Le Behec et ses équipes pour leur engagement et l'énergie déployée. Ensemble, nous continuerons de faire vivre et grandir notre fondation. »

Pour en savoir plus,  
contactez [breizhbodiv@bretagne.bzh](mailto:breizhbodiv@bretagne.bzh)



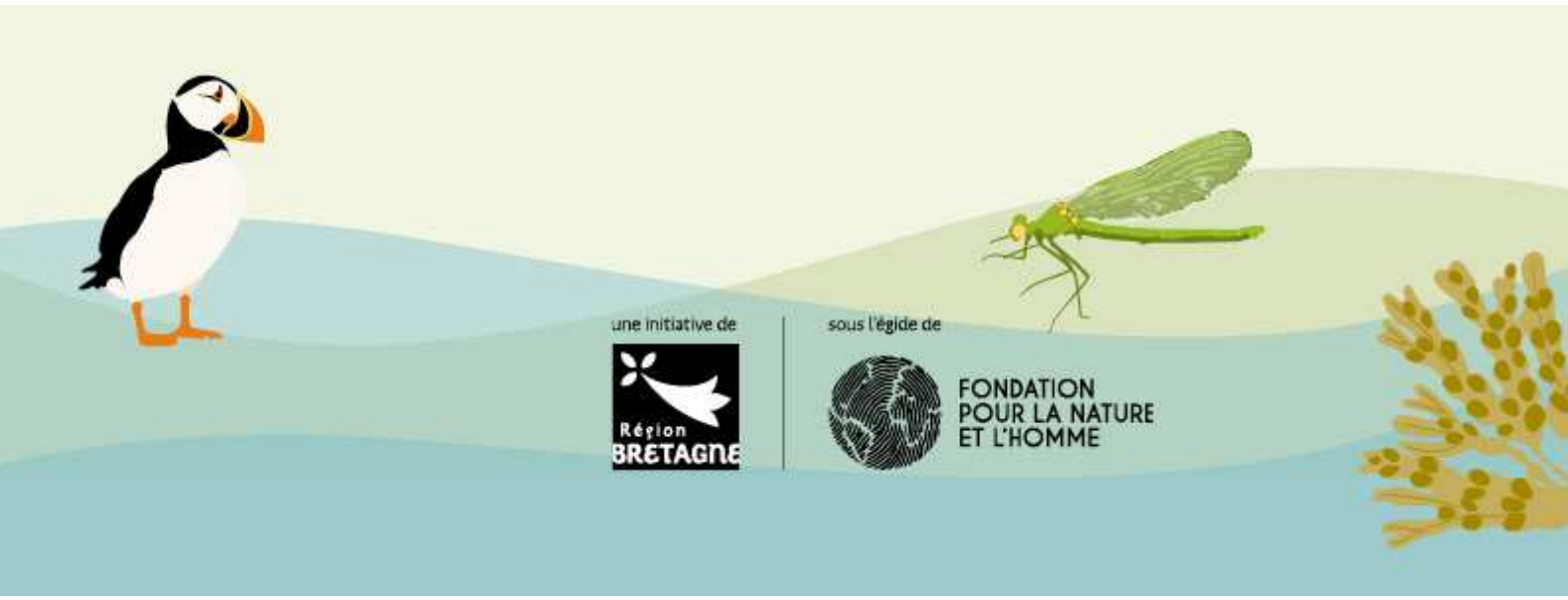


Vendredi 24 juin 2022

# Breizh Biodiv

Notes :

Series of horizontal dotted lines for writing notes.



une initiative de



sous l'égide de



FONDATION  
POUR LA NATURE  
ET L'HOMME